

DIPLOME D'ÉTAT DE MEDIATION FAMILIALE (DEMF) 2022-2024

***NB** : Cette plaquette peut être actualisée d'informations complémentaires tout au long de la période d'inscription. Par conséquent, nous vous invitons à la consulter régulièrement sur notre site Internet (www.irts-pacacorse.com) et vous prions de bien vouloir vous assurer que vous êtes en possession de la dernière version en vous fiant à la date de mise à jour indiquée ci-dessous :*

16/03/2021

SOMMAIRE

LA FORMATION DE MEDIATEUR FAMILIAL.....	1
PLANNING PREVISIONNEL.....	5
ADMISSION EN FORMATION	7
LA PROCEDURE D'INSCRIPTION	9
FICHE DE CANDIDATURE	10
ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR	11
ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT	12
ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU GARANT.....	13
AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RESULTATS DE SELECTION	14

LA FORMATION DE MEDIATEUR FAMILIAL

* Cadre règlementaire

Référence de la certification visée :

- Décret n° 2003-1166 du 2 décembre 2003 portant création du diplôme d'Etat de médiateur familial
- Arrêté du 12 février 2004 relatif au diplôme d'Etat de médiateur familial et annexes (publiées au Bulletin officiel du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité et du ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées sous le numéro 2004/11).

* Responsables de la formation

La formation de Médiateur familial repose sur un partenariat opérant entre les 2 acteurs que sont l'IRTS Paca et Corse, Organisme de formation en travail social et Résonances Médiations, association agréée de Médiation Familiale.

ROUS Philippe : Responsable du Centre d'Activité Intervention Sociale, IRTS Paca et Corse

LABAT Isabelle : Formatrice permanente, Référente de la promotion, IRTS Paca et Corse

GUEYDAN Danielle : Co-référente de la promotion, Médiatrice Familiale, Résonances Médiations

GASSEAU Catherine : Co-référente de la promotion, Médiatrice Familiale, Résonances Médiations

* Objectifs

Cette formation doit permettre à chaque apprenant de :

- Acquérir et intégrer, à partir de leur itinéraire professionnel et personnel, les notions nécessaires à la pratique de la médiation familiale;
- Acquérir et intégrer des savoirs théoriques et pratiques en médiation familiale, savoir être et savoir-faire.
- Connaître la dynamique et l'impact des conflits familiaux sur les différents membres de la famille et surtout les enfants.
- Élaborer et mettre en œuvre progressivement une pratique de médiation familiale.
- Se préparer aux épreuves du Diplôme d'Etat

* Méthodes pédagogiques

Le processus pédagogique de cette formation est basé sur :

- L'alternance entre les apports théoriques et méthodologiques, les mises en situation, les travaux en petits groupes et les stages,
- L'interactivité entre formateurs et stagiaires,
- Des régulations programmés tout au long de la formation.

✦ **Contenu de la formation**

La formation est organisée en unités de formation :

Unité de formation	Contenu	Certification	Heures
Unité de formation principale			
Unité de formation portant sur le processus de médiation et l'intégration des techniques de médiation:	<p>La médiation : un concept</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes fondamentaux - Philosophie et éthique des médiations - Phénoménologie des médiations - Historique et spécificité des médiations - Différentes étapes du processus de médiation - Gestion des conflits et effets - Restauration des liens - Grille d'analyse des situations et techniques d'entretiens spécifiques <p>La médiation familiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre légal - Potentialités et limites - Définition, processus particulier - Posture du médiateur familial : position de tiers - Responsabilité du médiateur familial - Place de l'écrit - Médiation familiale et violence conjugale et familiales - Médiation intergénérationnelles - Médiation successorale - Médiation dans le contexte de la protection de l'enfance et de l'adolescence - Médiation familiale dans le contexte pénal - Médiation internationale et interculturelle - Médiation familiale en dehors du contexte de rupture 	<p>Présentation : individuelle et/ou collective et analyse d'une action d'information et de communication sur la médiation familiale, dans le cadre du stage.</p> <p>Mise en valeur de la méthodologie de projet</p> <p>Présentation et soutenance d'un dossier de pratique professionnelle</p>	<p style="text-align: center;">70 heures</p> <p style="text-align: center;">210 heures</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du processus de médiation familiale et analyse de sa pratique 	

Unité de formation contributive			
Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Droit civil et droit pénal de la famille - Droit patrimonial de la famille - Présentation des normes juridiques - Le sujet de droit et les droits subjectifs - L'organisation juridictionnelle - L'action en justice - Les procédures de divorce et de séparation 	Contrôle continu du savoir contributif	63 heures
Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des structures familiales - Développement psycho-affectif et construction identitaire de l'enfant - Processus de construction du couple - Effets psychologiques du conflit sur la famille - Psycho-pathologie de la famille - Les séparations et (ou) la rupture et leurs effets sur la dynamique familiale 	Contrôle continu des savoirs contributifs	63 heures
Sociologie	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution sociologique et démographique de la famille - Anthropologie des relations familiales - Interculturalité et famille - Du couple à la parentalité - Les liens familiaux 	Contrôle continu des savoirs contributifs	35 heures
Méthodologie d'élaboration du mémoire		Présentation et soutenance d'un mémoire d'initiation à la recherche dont l'objet est centré sur la médiation familiale intégrant la posture de tiers et le processus de médiation familiale	14heures

✧ **Periodes d'immersion sur les terrains professionnels**

STAGE : 105 heures

JOURNEES D'OBSERVATION SPECIFIQUE (SI POSSIBLE) : 3 jours soit 21 heures

STAGE professionnel de mise en situation dans un service de médiation familiale favorisant l'acquisition des savoirs opérationnels dans leur globalité.	-15 jours de stage professionnel (105 h)
Stage d'observation sur un lieu de gestion des conflits intra-familiaux.	-2 jours TGI/JAF (14h)
Stage d'observation spécifique.	-1 jour (7h)

✧ **Système d'évaluation :**

- Analyse d'une action d'information et de communication sur la médiation familiale ;
- Présentation et soutenance d'un dossier de pratique professionnelle devant un formateur et le référent professionnel du stage ;
- Contrôle continu portant sur chaque unité de formation contributive (droit, psychologie, sociologie) ;
- Présentation et soutenance d'un mémoire ;
- Conformité aux exigences de la formation, participation et réalisation des travaux.

✧ **Taux de réussite et d'insertion:**

A l'issue du parcours de formation, nous pouvons observer un bon taux de réussite et une insertion professionnelle optimale :

	2019
TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME	75%
TAUX D'INSERTION	78%

Proposition d'alternance DEMF 2022-2024

490 heures de cours théoriques + 105h de stage pratique (plus si possible 3 journées de 7 heures d'observation spécifique soit 126 heures d'immersion sur les terrains professionnels)

Première année 240 heures de formation pratique

8 semaines de 30 heures
5 jours par semaine (du lundi au vendredi inclus)
6 heures par jour

1ère année 240 heures (40 journées)

Du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2022

Du lundi 05 au vendredi 09 décembre 2022

Du lundi 23 au vendredi 27 janvier 2023

Du lundi 06 au vendredi 10 février 2023

Du lundi 06 au vendredi 10 mars 2023

Du lundi 03 au vendredi 07 avril 2023

Du mardi 09 au vendredi 12 mai 2023

Du lundi 05 au vendredi 09 juin 2023

Et le lundi 19 juin 2023 (journée commune avec MF 2^{ème} année)

Seconde année 240 heures de formation pratique

10 semaines de 24 heures
4 jours par semaine (du lundi au jeudi inclus)
6 heures par jour

2ème année 240 heures (40 journées)

Du lundi 18 au jeudi 21 septembre 2023

Du lundi 16 au jeudi 19 octobre 2023

Du lundi 13 au jeudi 16 novembre 2023

Du lundi 11 au jeudi 14 décembre 2023

Du lundi 08 au jeudi 11 janvier 2024

Du lundi 12 au jeudi 15 février 2024

Du lundi 18 au jeudi 21 mars 2024

Du lundi 20 au jeudi 23 mai 2024

Du lundi 17 au jeudi 20 juin 2024

Du lundi 08 au jeudi 11 juillet 2024

2 dates en octobre 2024 pour la préparation à l'épreuve orale de soutenance du mémoire professionnel soit 10 heures

NB : les heures de stage ne sont pas strictement planifiées afin de laisser aux étudiants (et à leurs employeurs le cas échéant) la possibilité d'organiser leur temps d'immersion.

FINANCEMENT ET LIEU DE LA FORMATION

✖ Financement

Formation ouverte aux personnes salariées dont l'employeur ou un opérateur de compétence (OPCO, Transition Pro ...) finance l'intégralité du coût de la formation. La formation peut également être financée par le CPF.

Les candidats relevant de ce statut sont soumis à un « examen » d'admission et doivent avoir à minima 10/20 à l'épreuve pour être admis.

- ✖ **Coût de la formation** : 6400 €
- ✖ **Coût des épreuves de sélection** : 130 €
- ✖ **Lieu de formation**

IRTS PACA et Corse
Site des Flamants
10, avenue Alexandre Ansaldi
13014 MARSEILLE

ADMISSION EN FORMATION

✖ Conditions d'admission

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du livre 4 du code de la santé publique ;
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à la délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Des allègements de formation peuvent être accordés aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques (dispense de l'unité de formation correspondante). Pour les autres candidats, les allègements sont déterminés au cas par cas par l'organisme de formation.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'une dispense ou d'un allègement pourront en faire la demande une fois les résultats des épreuves d'admission prononcés, en envoyant par courrier postal un courrier motivé et argumenté, un CV, une demande argumentée ainsi que les diplômes et titres justifiants des compétences et connaissances pour instruire le dossier.

L'IRTS propose des aménagements matériels et pédagogiques lors des épreuves de sélection et de certification mais aussi tout au long de la formation.

Pour toute information nous vous invitons à vous rapprocher du référent handicap Séverine MARCHAL à l'adresse suivante : severine-marchal@irts-pacacorse.com

* **Epreuve d'admission**

Les candidats à la formation de médiateur familial font l'objet d'une sélection comprenant d'une part une sélection sur dossier et d'autre part, un entretien avec le candidat.

L'entretien est d'une durée de 30 minutes. Les candidats sont accueillis par un jury composé d'une part, d'une personne issue du collège formateurs et vacataires de la formation et d'autre part d'une personne issue du collège professionnels (Médiateur familial, responsables de services de médiation familiale).

Les critères de l'entretien sont :

- De vérifier que le projet de formation du candidat est en cohérence avec l'exercice de la profession vers laquelle il s'engage, qu'il a l'aptitude et l'appétence pour cette profession compte tenu du contexte de l'intervention et de la nécessité du contact avec les publics pris en charge.
- De repérer d'éventuelles incompatibilités du candidat avec l'exercice professionnel ainsi que son potentiel d'évolution personnelle et professionnelle.
- De s'assurer que le candidat adhère au projet pédagogique de l'établissement de formation.

La commission de sélection composée du Directeur de l'établissement ou de son représentant, du Responsable de la formation de Médiateur Familial et d'un médiateur familial extérieur à l'établissement de formation, arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

* **Calendrier prévisionnel**

<u>Clôture des Inscriptions :</u>	le 04 Juillet 2022
<u>Epreuves de sélection:</u>	le 07 juillet 2022 le 26 octobre 2022
<u>Résultats admission :</u>	le 8 juillet 2022 sur le site Internet de l'IRTS le 27 octobre 2022 sur le site Internet de l'IRTS
<u>Date de rentrée :</u>	le 21 novembre 2022 (IRTS - Site des Flamants)

LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

Renseigner et envoyer les pièces justificatives à l'adresse suivante au plus tard **le 25 juin 2022** :

IRTS PACA et Corse
Secrétariat Médiation Familiale
10, avenue Alexandre Ansaldi CS30003
13311 MARSEILLE CEDEX 14

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Nafissa MBAE, assistante de formation à nafissa-mbae@irts-pacacorse.com

PRESENTER UN DOSSIER CONFORME, JUSTIFIANT DES CONDITIONS CITEES CI-DESSUS ET COMPOSE DES PIECES SUIVANTES :

- Fiche d'inscription ci-jointe
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie de la carte d'identité
- Photocopie du diplôme exigé par les conditions d'entrée
- Photocopie des certificats de travail exigés dans les conditions d'entrée
- Autorisation de l'employeur, s'il y a lieu, permettant au candidat de suivre la formation
- Chèque de 130 € représentant les frais de sélection (inscrire nom et prénom au dos)
- Attestation de prise en charge financière pour le coût global de formation

Ou

- Dans le cas d'un financement personnel :
 - attestation sur l'honneur du candidat (Cf. doc joint)
 - attestation sur l'honneur d'une personne se portant garante (Cf. doc joint)
 - un premier chèque d'acompte de 250 €



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

PHOTO
OBLIGATOIRE

FICHE DE CANDIDATURE

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial

VOS COORDONNEES

Nom :

Nom marital (s'il y a lieu) :

Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse personnelle :

.....

☎ : Courriel.....

NIVEAU SCOLAIRE

Diplômes obtenus :

.....

SITUATION PROFESSIONNELLE

Poste actuellement occupé :

Ancienneté sur le poste :

Nom et adresse de l'établissement employeur :

.....

Courriel : ☎ :

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

.....

☎ :

Public accueilli :

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Formation DEMF 2022-2024

Je soussigné(e),.....

Fonction :

Structure/Etablissement :

Déclare avoir pris connaissance de la candidature à la sélection d'entrée en formation de
Médiateur Familial en situation d'emploi pour 2022-2024 de :

Melle - Mme - M.

exerçant la fonction de.....

depuis le :

dans le cadre d'un :

Contrat à Durée Indéterminée

Contrat à Durée Déterminée (date de fin de contrat :))

M'engage, en cas d'admission, à autoriser ce(tte) candidat(e) à s'absenter de son poste de
travail pour suivre la formation, dès la rentrée universitaire 2022.

Merci de préciser d'O.P.C.O. dont vous dépendez :

Unification Fongecif Unifaf : OPCO Santé ANFH Agefos

Autres :

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit

Fait à.....le.....

Cachet de l'établissement

Signature de l'employeur

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

Je soussigné(e)

Nom :

Nom marital (s'il y a lieu) :

Prénom :

Demeurant à :

Code postal : Ville.....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de paiement concernant la formation de Médiateur Familial.

Le coût global de la formation est de 6 400 €.

Je confirme prendre en charge personnellement la totalité du coût de la formation et joins les chèques demandés.

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le.....

Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU GARANT

Je soussigné(e)

Nom :

Nom marital (s'il y a lieu) :

Prénom :

Demeurant à :

Code postal : Ville.....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de paiement concernant la formation de Médiateur Familial,

à laquelle est inscrit(e) M./Mme

Je confirme me porter garant(e) de la prise en charge de la totalité du coût de la formation soit 6400 €

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le.....

Signature :



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RESULTATS DE SELECTION

Je soussigné(e),

Nom-Prénom :

Date de Naissance :

Autorise/ n'autorise pas (*raier la mention inutile*) l'Institut Régional du Travail Social PACA et Corse, à mettre en ligne, sur le site Internet de l'institut (<http://www.irts-pacacorse.com>) les résultats de la sélection pour l'entrée en formation DEMF.

Fait à Le.....